

Etats généraux du paysage

Le paysage en mouvement

Itinéraires culturels et naturels sensibles

ooo

Pas de regard, pas de paysage.

Les paysages sont évolutifs et non cartes postales figées ; ils doivent être parcourus pour être appréhendés. La réflexion concerne la relation avec le territoire autour du *paysage en mouvement* compris comme une double dynamique: celle de l'évolution, voire de la mutation de l'usage des sols, et celle du parcours qui permet une juste appréciation en situation et sur la continuité.

Cette prise en compte territoriale et participative relève des compétences locales aux échelles les plus pertinentes (communautés de communes, pays, à relayer par les départements et les régions) et selon la transversalité de la démarche paysagère.

Elle s'appuie sur le concept d'Itinéraire Culturel et Naturel Sensible (ICNS) ou d'Itinéraire Paysage Partagé (IPP) formalisé dans un plan d'itinéraires à intégrer aux documents d'urbanisme à destination des gestionnaires locaux. Elle en labellise ainsi certains et conforte les Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) en identifiant et en décrivant les séquences qui déterminent la tonalité générale du parcours (ressenti des habitants et des visiteurs) afin d'en respecter sa valeur intrinsèque (quelle serait la valeur d'un itinéraire sans les paysages qui l'accompagnent et le qualifient ?)

Un pays d'accueil, c'est un pays où l'on aime à cheminer et structuré comme tel par un maillage d'itinéraires hiérarchisés ; certains constituent un patrimoine par eux-mêmes, par la qualité de leur tracé, leur thématique et pour ce qu'ils permettent de découvrir, d'autres maintiennent tout aussi essentiellement le lien physique et sensoriel au sein d'un territoire partagé. Leur rôle de fil conducteur et de support de lecture peut ainsi guider une démarche de projet territoriale attentive à la spécificité des sites et des lieux, à leur géomorphologie et à leur histoire ; à la fois préservation et maîtrise du développement pour le rural et l'urbain, pour les paysages remarquables et ceux du cadre de vie. Il s'agit toujours de reconnaître les qualités et donc la valeur du territoire.

En poussant plus avant cette réflexion, l'objectif est de développer et de promouvoir au niveau local et national une démarche innovante et pluridisciplinaire en relation avec les enjeux actuels : instiller toujours plus de paysage comme outil d'une gestion territoriale qualitative en impliquant le regard de tout un chacun sur la proximité du monde alentour.